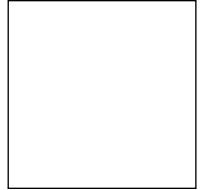




Un travail fou

QUAND UNE PERSONNE NOUS DÉROUTE et nous inquiète par un comportement imprévisible, des explications insensées, des projets irréalistes, on dit facilement qu'elle est folle, ou bien malade mentale, ou qu'elle a sombré dans la folie. Or la notion de *folie*, le qualificatif de *fou* et la formule *pathologie mentale* ne désignent pas les mêmes phénomènes, ne correspondent pas aux mêmes processus.



Tout d'abord, la *folie*, ce n'est pas une affaire individuelle. La folie est en premier lieu l'envers de la raison et, comme elle, a une histoire. Ainsi que l'a montré Michel Foucault, leur rapport est fluctuant et leur expression variable selon les sociétés et les époques. À ce titre, le mot s'applique aussi bien à des phénomènes collectifs qu'à des gestes ou des expressions singuliers. Par exemple, hier matin, Jean-Claude Polack a évoqué le devenir d'anciennes minorités qui, pour certaines d'entre elles, se sont reterritorialisées de manière paranoïaque. Il soulignait alors qu'il s'agissait de processus concernant des ensembles, des groupes, des partis cimentés autour des mêmes mots d'ordre et à la recherche d'une illusoire identité sans faille. Il nous parlait d'une forme de folie, sans doute très répandue, mais folie tout de même. Quand on évoque les flux de déterritorialisation, ces « courants d'air », pour reprendre l'expression d'Agnès Bertomeu, là encore il ne s'agit pas d'une donnée purement individuelle. Les « courants d'air » peuvent glisser sur certaines parties de soi solidement enracinées au sol

tandis que d'autres ne résistent pas au souffle qui les emporte. Cela concerne aussi des ensembles qui brutalement s'animent et sont pris de secousses convulsives ou de mouvements de migrations pas nécessairement raisonnables. Folie ne veut pas dire individualité.

Le *fou* en revanche, est un personnage. Je vais faire allusion à une initiative qui se situe dans une petite ville de banlieue, Corbeil-Essonnes, dans un secteur psychiatrique qui a été fondé par Lucien Bonnafé en 1971, et j'ai envie de citer une de ses définitions du fou : « Le fou, c'est d'abord celui qui est désigné comme tel par un autre. » Autrement dit, on n'est pas fou tout seul. On l'est quand on est identifié comme tel par quelqu'un qui est pris au sérieux dans sa communauté. Ensuite, ce groupe d'appartenance ou cette communauté de référence ont des procédures pour accréditer ou non cette première désignation. L'attitude qui accompagne cette qualification est le plus souvent un mouvement de recul ou de rejet de cet *autre* dont l'étrangeté inquiète. C'est en prenant une distance avec ce premier réflexe de rejet, que les soignants travaillent à construire des espaces d'accueil.

Le troisième terme, *pathologie mentale* est directement lié au domaine du soin tel qu'on l'envisage dans ses différentes modalités, parfois contradictoires, à l'époque moderne. Pour le dire vite, la pathologie mentale définit plus ou moins le mode d'appréhension par les soignants des formes d'expression de la souffrance psychique.

Cela n'est évidemment pas sans soulever d'importantes questions sachant que ces trois mots *folie*, *fou* et *pathologie mentale* sont toujours susceptibles de se recouvrir mutuellement, dans un jeu incessant de permutations sémantiques. Or, distinguer ces trois termes peut nous aider à garder à l'esprit que ce qui s'apparente à la pathologie mentale est parfois beaucoup moins fou que certains systèmes prétendument désignés pour la prendre en charge.

Enfin on peut rappeler aussi les commentaires de Gilles Deleuze et Félix Guattari à propos du devenir du « schizo-

asilaire ⁽¹⁾ » : « Le schizo d'hôpital c'est quelqu'un qui a tenté quelque chose, qui l'a raté et qui s'est écroulé. » On peut faire l'hypothèse que nos différentes initiatives, nos actions visent à donner des moyens à ceux « qui ont tenté quelque chose » de se remettre en mouvement sans courir les mêmes risques d'effondrement.

Lors de ces journées, nous avons évoqué la conjonction entre folie et création. L'expérience dont je vais vous faire part n'est pas à l'origine centrée sur cette problématique, bien qu'on la retrouve en cours de route. Il s'agit plutôt d'une tentative pour lever les conditions d'invalidation dans lesquelles se trouvent un certain nombre de personnes qui sont assujetties à un statut particulier du fait de leur pathologie.

Un syndicaliste devant la COTOREP

Un exemple pour planter le décor et montrer que la folie n'est pas forcément où l'on croit.

Voilà l'histoire d'un monsieur qui est chauffeur de bus et qui occupe cet emploi depuis 15 ans. Il y tient beaucoup. C'est un poste de grande responsabilité. Il a la charge de ses passagers ; et, fier de son savoir-faire, il se sent le garant de leur sécurité et même de leur confort. Il prend à cœur de faire cohabiter au mieux, dans un espace restreint, les jeunes rappeurs et les grand-mères, les voyageurs de passage et les habitués. Il apprécie en outre sa relative indépendance au cours de ses tournées. Et quand il se plaint de la dégradation de ses conditions de travail c'est, en bon syndicaliste, au nom des valeurs du métier. Il n'a pas d'autre bagage dans la vie et tient donc beaucoup à sa qualification qui lui donne une sorte d'identité sociale. Le problème est que ce monsieur fait régulièrement des épisodes maniaco-dépressifs et donc, en principe, doit suivre un traitement. Or s'il prend des médicaments, il risque gros. Si la préfecture l'apprend, ou le découvre lors des contrôles qui ont lieu tous les cinq ans, on lui retirera son permis de transport en commun. Dès lors, que pourra-t-il faire ?

Dans un premier temps, au sortir des épisodes critiques, lorsqu'il reprend le travail, il me fait savoir qu'il arrête son traitement. Nous restons malgré tout en contacts réguliers.

1. G. Deleuze,
Pourparlers, Ed. de
Minuit, 1990. p. 38.

Malheureusement les épisodes se répètent. Il finit par convenir qu'il vaudrait mieux accepter une médication quand il se sent trop abattu ou, à l'inverse, trop exalté mais à la condition de ne pas en faire mention lors des contrôles en préfecture. Au regard de la loi, il se met ainsi en porte à faux. Cela dure un certain temps jusqu'au jour où ce monsieur, d'origine espagnole, voit à la télévision des informations sur un accident en Espagne : un car tombé dans un ravin fait une vingtaine de victimes essentiellement des enfants, plongeant des familles dans le deuil. Une enquête de police est menée, le conducteur est incarcéré. La panique le gagne et il prend conscience qu'il ne peut plus continuer, aux limites de la légalité. Il me demande ce que l'on peut faire. D'un commun accord, après bien des discussions, il envisage une reconversion professionnelle. J'en fais la demande à la Sécurité Sociale qui dispose théoriquement de centres spécialisés pour ce genre de situations. Après un cheminement administratif fort complexe, son cas aboutit à la COTOREP, organisme qui, depuis 1975, s'occupe des handicapés. La conclusion de cette instance après examen du dossier est : ce monsieur qui demande à retravailler et qui, dans son ancien métier, n'a jamais commis d'erreur, est inapte au travail. Il est donc mis en invalidité. Évidemment cela nous fait réagir. Il se met en fureur et j'interjette appel contre cette décision. À la session de rattrapage, nous nous déplaçons ensemble. Nous sommes reçus dans une salle où siègent douze personnes. Je réalise alors que s'il était venu seul, il se serait confronté à un véritable tribunal. Toutes les catégories d'experts y sont représentées : médecin du travail, médecin généraliste, psychiatre, assistantes sociales, responsables d'organisme du travail protégé. On me donne la parole et j'explique son cas. Je n'ai pas un franc succès. On m'objecte toute une série d'arguments justifiant la décision déjà prise. Puis on demande à ce monsieur ce qu'il en pense. Il se lance dans une longue tirade sur l'intérêt du syndicalisme qui défend les travailleurs (à part lui évidemment, aucun syndicaliste n'est présent dans la salle). Je vois en face de nous tous ces experts qui se regardent entre eux et, d'un air entendu, conviennent que ce pauvre homme est vraiment mal en point. On me laisse comprendre avec lassitude qu'on

réexaminera le dossier pour trouver la meilleure solution. Quand nous sortons de la salle, je suis un peu catastrophé. Lui est plutôt content de sa tirade syndicale. Il me regarde, me sert la main et me dit : « excusez-moi, je crois que je vous ai mal défendu ! » Il ne s'était pas trompé. A propos de son cas je défendais une position de principe. Lui, avec ses références, il avait plaidé comme il savait le faire face à une direction patronale. Quelques temps plus tard, on apprend qu'il est réorienté vers les circuits du travail protégé (filière qui, depuis la loi de 1975, organise le travail des handicapés). Il est scandalisé car il n'a toujours pas obtenu sa formation professionnelle. Il se rend quand même à l'autre bout du département, à l'atelier protégé qu'on lui a indiqué. Et là, à son arrivée, que lui propose-t-on ? Un poste de chauffeur de l'estafette qui conduit les employés de la gare jusqu'au centre de travail ! Il ne comprend plus. Il pense alors qu'on s'est délibérément moqué de lui. Nous avons ce jour là rendez-vous en fin de journée. Il vient me voir, prend avec lui tous ses médicaments, et dans la salle d'attente les avale. La tentative de suicide est très grave. Je le retrouve dans le coma.

Qui est raisonnable et qui est fou dans cette histoire ?

Un travail ordinaire

C'est pour répondre à des situations de cet ordre que, dans le secteur de Corbeil, nous avons décidé de mettre en place un dispositif construit autour de la notion de travail. Administrativement, il s'agit d'une entreprise d'insertion. Comme vous le savez, c'est un dispositif dont on s'accorde à dire qu'il est plutôt bancal. Conçu dans les années 80, il était destiné à l'origine à initier au monde du travail les élèves qui n'arrivaient pas à trouver un emploi du fait d'une mauvaise orientation. Cela n'a pas vraiment marché, du moins cela n'a pas empêché le chômage des jeunes de progresser. Ensuite ce dispositif a été étendu aux Rmistes, aux chômeurs de longue durée. L'entreprise d'insertion devait servir de sas, de palier, pour aller vers l'emploi. Là encore, cela n'a pas vraiment donné les résultats attendus. Or il se trouve que nous avons

2. J. P. Arveiller, C. Bonnet, *Au travail*, Ed. Eres, 1991.

3. Tous ces ateliers sont réunis au sein de l'Association « Arimage ».

été assez fous pour nous servir d'un tel dispositif. Pour quelles raisons ? Principalement parce qu'il s'agit d'un dispositif intermédiaire entre le monde du travail ordinaire, dont on connaît la violence, et le circuit du travail protégé, dont je n'aurai pas le temps de décrire tous les défauts ⁽²⁾. On s'est saisi de ce dispositif-là pour répondre à des situations comme celles de ce monsieur dont je vous ai dit quelques mots.

À la fin des années 90, le secteur psychiatrique de Corbeil-Essonnes se présente à peu près de la façon suivante : un territoire, une ville de banlieue, des soignants qui s'y sont implantés et qui ont mis en place des structures de soins en tenant compte des partenaires locaux. Il y a des centres de consultations où sont pratiquées des psychothérapies gratuites ; des lieux de soins à temps plein, des appartements relais ; des ateliers où des artistes accueillent des patients à la recherche d'autres modes d'expression : ateliers de sculpture, de peinture, de théâtre aboutissant à des présentations publiques du travail réalisé, un magnifique atelier d'écriture où une fois par an des comédiens viennent lire les textes rédigés par un groupe des patients ⁽³⁾ ; il y a par ailleurs des associations qui permettent d'organiser des séjours de vacances. Il y a en quelque sorte toute la panoplie de ce que l'on peut trouver d'ordinaire quand le secteur dissémine dans une ville les « praticables » imaginés par la psychothérapie institutionnelle.

Mais, malgré tout cela, dans cette période de forte montée du chômage et de généralisation de l'idéologie de « la fin de la valeur travail », un certain nombre de patients continuaient à réclamer un *vrai* travail. Bien sûr, l'écriture, le théâtre, la sculpture, la peinture supposent déjà une forme de travail. Elle est inhérente à toute production. Mais les personnes qui demandaient à travailler revendiquaient autre chose. Elles souhaitaient occuper un emploi, avec un vrai salaire, un contrat, des droits et des devoirs, une tâche à réaliser, un rôle reconnu pour son utilité sociale.

Devait-on leur répondre, comme je l'ai entendu parfois, qu'un psychotique ne peut en aucun cas s'inscrire dans un travail

ordinaire ? Il y a des cliniciens qui le prétendent avec des arguties dignes des médecins de Molière. On sait pourtant que certaines administrations sont de véritables hôpitaux de jour tant qu'elles ne cèdent pas aux folies productivistes.

Fallait-il se dire que l'emploi n'entre pas dans le champ de nos préoccupations, ne relève pas des soins, et qu'il faut le confier au secteur social dont c'est la vocation. À raisonner ainsi, on peut toujours attendre.

Fallait-il penser que, de toute manière, on n'arriverait à rien parce que ces personnes qui réclamaient un travail étaient victimes d'une illusion, prisonnières d'un mythe de normativité qui se dissiperait au contact de la réalité ?

Enfin, portés par l'air du temps, ne devait-on pas conclure que ces patients feraient mieux de s'intéresser à des activités beaucoup plus créatives alors que le travail est proprement aliénant ?

On pouvait mettre en doute ironiquement cette prétention naïve où, pour reprendre la formule de Freud, grâce au travail, on transformerait la névrose en malheur ordinaire et ici la psychose en malheur banal ? Ou, comme on disait autrefois, on réaliserait le passage de l'aliénation individuelle à l'aliénation sociale pour qu'avec la lutte des classes et les lendemains qui chantent etc., etc.

Ce n'était pas du tout notre problème. Notre préoccupation première était d'écouter sérieusement ce que formulaient ces personnes. Que demandaient-elles, en fait, en parlant d'un travail qui ressemblerait à celui de tout le monde ?

Pierre est un jeune homme de famille modeste originaire du Portugal. Il a travaillé toute sa vie pour être un excellent élève. Après les classes préparatoires, il a réussi le concours d'entrée d'une Grande École et a trouvé une place dans la haute finance internationale. C'est en évoluant dans ce domaine qu'il a, pour des raisons *x*, basculé dans un état délirant. Il est soigné en clinique puis, après un temps de repos et quelques étapes intermédiaires, finit par contacter notre entreprise d'insertion où je le reçois. Celle-ci est un restaurant situé dans un théâtre. On y propose des postes de serveur, aide-cuisinier, plongeur, barman. Lors de notre rencontre, je lui dis, un peu bêtement : « que voulez-vous

faire dans un restaurant ? Vous avez des diplômes, et peut-être travailler dans l'informatique, secteur en plein développement, serait pour vous, plus intéressant. » Il me détrompe vigoureusement. Il a toujours travaillé dans un monde d'abstraction, de rivalité et de concurrence. Et c'est pour en sortir qu'il nous a formulé sa demande. Le système dans lequel il a été pris jusque là a, selon lui, contribué à son délire. Il a envie de s'approcher de la matérialité des choses, des objets, des formes que l'on construit, de sentir leur consistance, d'en apprécier le goût, de connaître les *recettes* de leur apparition. Mais l'art lui fait peur parce que d'une trop grande singularité. Face à la feuille blanche ou la toile, il craindrait l'inhibition. Le théâtre, plus collectif, lui aurait peut-être mieux convenu, mais il n'avait pas envie de se risquer sur cette scène-là. Il demandait alors à travailler en cuisine, en espérant qu'il pourrait y trouver des relations de solidarité et de coopération avec les autres. Voilà ce que voulait dire travailler pour lui. Cela voulait dire aussi, comme pour tous, mettre à distance le statut d'exclusion dont il se sentait prisonnier. L'assistance n'est pas toujours une chose facile à vivre.

Khalid est un jeune homme d'origine algérienne qui a 23 ans. Il a fait une tentative de suicide quand il avait 6 ans. Ses soignants considèrent qu'il s'est construit à partir d'une psychose infantile. Il parle beaucoup, est très agité mais il a compris quelque chose de très fin, de très subtil : pour se distinguer, lui que l'on remarque tout le temps, il lui faut peut-être dans un premier temps prendre le costume de tout le monde. Une fois cette place conquise, on peut, dans la vie quotidienne, faire un numéro d'acteur qui force le regard à vous considérer. Et son rêve depuis très longtemps, c'est d'être derrière un bar. Il a choisi une très bonne scène : le barman a un public, anime des conversations, peut poser des questions impertinentes, relancer les débats vers des pistes tout à fait inattendues, ce qu'il ne manque pas de faire avec beaucoup de brio.

Pour Odette, une femme de 40 ans qui a été aide soignante à l'assistance publique, *travailler* c'est encore autre chose. Elle a dû s'arrêter pendant longtemps et occuper sans suc-

cès quelques petits boulots. Elle est la mère de deux enfants psychotiques et vit du R.M.I. À l'assistance publique, elle a connu le père de ses enfants. L'homme a disparu. Travailler cela veut dire pour elle de nouveau fréquenter des hommes, les approcher alors que quand elle est dans la rue elle en a très peur et s'en méfie. Elle craint les agressions des passants anonymes, ne parle pas aux voisins de sa cité. Le cadre du travail lui semble beaucoup plus rassurant. Il donne à chacun une fonction, un rôle, et organise une sorte de scénographie convenue qui médiatise les rencontres.

Je pourrais aussi parler de Jean, dont je ne vais pas donner le nom. Mais la première fois qu'il s'est présenté au téléphone en expliquant qu'il voudrait travailler dans une cuisine, il s'est désigné du nom d'un plat. Imaginez par exemple qu'il se soit appelé monsieur Tare et que pris d'un bégalement dû à l'émotion, il nous ait dit « je m'appelle monsieur Tartare ». C'est à peu près cela. Pour lui, travailler est d'abord le moyen le plus acceptable de sortir de sa famille où il est empêtré. À 40 ans encore, il n'a jamais pu faire un pas dehors sans l'aval de ses proches. Il voudrait bien entreprendre quelque chose par lui-même. À l'heure actuelle, quand il est au travail, nous recevons régulièrement des coups de téléphone de sa belle-sœur, de son frère, qui veulent savoir si tout va bien, qui se plaignent de son manque de ponctualité à la maison, cherchent à connaître ses horaires, et tiennent à contrôler ce qu'il fait de son salaire. Il attend donc de ceux qui garantissent le cadre de travail qu'ils remettent son frère et sa belle-sœur à leur place sans qu'il ait personnellement à intervenir. Ce qui veut dire aussi qu'il défend, à l'extérieur de la famille, une forme d'intimité, qu'il ne sait pas faire respecter dans le cadre de sa vie privée. Souvent on tend à opposer scène privée et scène publique en associant l'idée d'intimité à la première et celle d'espace commun à la seconde. Tout à l'heure le très bel exposé de Peter Pal Pelbart nous montrait à quelles conditions des formes d'expression extrêmement singulières trouvent place dans un espace public et quels en étaient les effets. Mais il insistait aussi sur un autre temps de la création, beaucoup plus secret, plus intime, qui rend possible cette émergence. Dans le cadre du travail le plus banal, le

4. Rapport
A.D.R.E.S.S. 1978.

5. R. Castel,
« Le traitement moral,
thérapeutique mentale
et contrôle social au
XIX^e siècle »,
Topique N° 2,
Fev 1970.

plus ordinaire, travail d'ordre artisanal, la confrontation au public est bien moins évidente. Tous les postes n'impliquent pas cette exposition. Mais le temps de la préparation, de la fabrication, présente des similitudes avec ce qu'il évoquait. L'acquisition d'un savoir-faire personnel en référence aux règles du métier, la collaboration requise pour façonner l'objet de la production forgent une intimité dans un espace commun, intimité qui contraste avec celle de la vie privée. Quand, pour différentes raisons, cette dernière se trouve menacée, le travail, espace souvent dénoncé à juste titre comme un espace disciplinaire et de contrôle, peut, paradoxalement, à certaines conditions, servir de refuge.

Du « traitement moral » à la critique de l'assujettissement

Voilà les raisons pour lesquelles nous avons pris ces demandes au sérieux. Mais il faut indiquer aussi ce qui nous prédisposait à les entendre. On était manifestement intéressé par la question du travail et de la production de subjectivité, probablement pour de multiples raisons : à titre personnel je pourrais citer l'enquête que nous avons menée avec J. C. Polack, D. Sivadon, A. Kouba, S. Volkoff et quelques autres sur ce thème à la fin des années 70⁽⁴⁾. Mais de façon plus générale, on peut dire que cette question traverse en filigrane l'histoire de la psychiatrie depuis ses origines. Vous savez que depuis Esquirol le travail a été présenté comme une façon de combattre la folie, en tout cas de supprimer le délire. Cette manière de recourir au travail, de l'imposer aux personnes hospitalisées a fait partie de l'arsenal thérapeutique du « traitement moral »⁽⁵⁾. Par la suite, dévoiement des premiers principes, on y a vu un bon moyen de procurer des ressources aux hôpitaux psychiatriques qui recevaient les indigents. C'est une position utilitariste que nos pères en psychiatrie, qu'il s'agisse de Tosquelles, Le Guillant, Jean Oury, Bonnafé ont évidemment mis à distance, de manière différente pour chacun, quand ils ont réexaminé l'impact des situations et formes de travail sur la subjectivité. Pour illustrer l'actualité de cette nécessaire distance, je vous propose un extrait d'un texte écrit par un psychiatre socialiste en 1848 à propos des

vertus du travail. Il s'agit du Dr. Bouchet qui, à Nantes avait la responsabilité de l'hôpital psychiatrique de Saint-Jacques, alors en cours de rénovation. Et pour lui, la meilleure manière de soigner les patients était de les faire travailler à la construction de ce lieu qui, malgré ses intentions, deviendrait un lieu de réclusion : « **Le travail est le moyen de rendre l'aliéné docile, tranquille, ordonné. Il faut que l'aliéné entraîné dans une vie qui le domine ait à peine la pensée de s'y soustraire.** » (souligné par nous).

Et il ajoute : « Il est vrai que ce sont les principes du communisme dont l'application est faite au régime des aliénés. La raison en est simple : la plupart du temps, la maladie n'est que la conséquence du principe de l'individualisme porté à l'excès dans la famille, la propriété, le travail et la liberté. Son remède se trouve dans la disposition contraire c'est-à-dire dans l'abnégation de soi-même et la régulation des actes soumise à la direction d'une pensée étrangère. Sous l'emprise de ce principe la lutte a cessé, le cerveau et ses facultés sont rentrées peu à peu dans le repos, le sentiment du communisme s'est infiltré peu à peu dans la pensée et dans les actes, il a suspendu peu à peu les élans de l'individualisme et les écarts qui en étaient le résultat⁽⁶⁾. » Avec le recul de l'histoire, on peut facilement ironiser sur cet ancêtre ou précurseur méconnu du stakhanovisme. Mais quand on se penche actuellement sur l'évolution des entreprises et leurs politiques de management, on se dit que si les termes ont changé, si les références idéologiques ne sont plus les mêmes, le but n'est pas très différent. Il s'agit tout autant d'imposer une pensée étrangère à quelqu'un et de s'infiltrer dans ses actes, de modeler ses désirs en fonction des intérêts du groupe, d'éviter les écarts. La différence est, qu'en prônant cette adhésion, c'est-à-dire une nouvelle forme de conformisme, on valorise les vertus d'un individualisme exacerbé, ce qui n'est pas un mince paradoxe. Autrefois, on pensait combattre la folie par cette méthode. Aujourd'hui, sans nécessairement le savoir, on l'induit.

Le dispositif sur lequel nous nous sommes appuyés pour répondre à ces questions très diverses, pas nécessairement convergentes et toutes singulières, c'est un restaurant situé

6. Bouchet,
« Du travail appliqué
aux aliénés », *Annales
Med. Psychologiques*,
12/1848, p. 301-322.

dans un théâtre. Si cela a pu se faire ce n'est pas simplement parce que l'on en avait la volonté mais aussi parce que l'on a pu trouver dans la ville des partenaires. Le premier partenaire qui a permis cette réalisation est une troupe de théâtre, le Théâtre du Campagnol. Il était venu s'installer à Corbeil en 92. Pour prendre contact avec la ville, les comédiens allaient faire des lectures dans les écoles, les bibliothèques, sur la place du marché. Ils sont venus dans le même esprit au dispensaire. Après, timidement nous les avons approchés. Ce théâtre, à son installation, avait absolument tout prévu pour ses futurs spectacles : atelier de costumes, de décors, foyer des comédiens... Il ne manquait qu'une chose pour l'accueil des spectateurs : un restaurant. Nous leur avons fait alors la proposition d'en prendre la responsabilité.

On connaît les contraintes théâtrale et les contraintes de l'art. L'œuvre prouve que l'artiste a su les dépasser. Indirectement nous avons dû nous y soumettre. Le Théâtre du Campagnol nous a proposé le contrat suivant : ils nous laissaient l'espace mais à condition que le service soit parfaitement assuré. Il fallait donc respecter le cahier des charges répondant aux mêmes normes que toute autre entreprise. L'administratrice de ce théâtre a alors ajouté avec humour que nous n'aurions probablement pas trop de mal parce que, par rapport aux comédiens, les « fous » auraient bien des chances de passer inaperçus. On a décidé alors de jouer avec ces contraintes. On a agencé l'ensemble, cuisine, salle, bar, etc. qui fonctionne maintenant depuis 1993. Il y a eu des hauts et des bas. Parfois nous avons connu des moments très difficiles puisque nous évoluons dans un espace structurellement schizophrénique. D'un côté on est pris par l'objectif de rentabilité économique (nos subventions ne sont pas considérables). De l'autre il faut absolument préserver l'ambiance qui permet à chacun d'occuper une place qui lui convienne. Ceux que l'on appelle les encadrants, c'est-à-dire ceux qui permettent que quelque chose ait lieu sont obligés de prendre sur eux ce poids de l'économie pour ne pas le faire subir aux autres. Car si les employés sont écrasés par ce fardeau, on évolue alors dans un système productiviste ravageur : on fait comme si on était une équipe de football, avec ces faux élans qui conduisent à se mobiliser contre un adversaire, ici l'économie, pour suivre

dans une parfaite aliénation les ordres de celui qui tient lieu de directeur sportif. On sait à quoi cela conduit. Les moins « rentables » sont impitoyablement éliminés. On fonctionne évidemment dans un tout autre état d'esprit. Mais cela a un certain coût pour ceux qui se soucient de l'argent et de l'équilibre budgétaire. Ceci explique peut-être pourquoi nous nous sommes appelés Agapes. On connaît le sens grec du terme Agapé qui évoque l'amour fraternel. Mais, en l'occurrence, Agapes est un sigle qui signifie : Association Gastronomique Animée Par des Entrepreneurs Solidaires. On a trouvé ce titre en 1991 et on l'a déposé en préfecture bien avant que n'existe un secrétariat d'État à l'économie solidaire ⁽⁷⁾.

Enfin, qu'est-ce que tout cela produit ? Cela produit des repas, des buffets, beaucoup de rencontres puisque c'est un lieu d'accueil dans un théâtre. Les employés d'Agapes, un petit peu comme le font les rédacteurs du journal *Le Papotin* ⁽⁸⁾ qui vont interviewer des artistes et leur posent des questions insoupçonnées, se familiarisent, lors des services, avec des célébrités dont l'aura, dans cette situation, ne les impressionne plus. Ils s'amuse à faire leur hit-parade des comédiens, danseurs ou musiciens qui leur semblent les plus sympas, les plus originaux ou les plus disponibles. Parmi toutes ces rencontres, certaines ont le charme de coïncidences surréalistes : un soir où Smaïn venait présenter son spectacle, Khalid a tenu absolument à se faire photographier avec lui. Très gentiment, Smaïn s'y prête volontiers, et sur la photo on voit Smaïn qui prend fraternellement Khalid par l'épaule. Lors du Noël suivant, Khalid va rendre visite à la famille d'accueil où dans son enfance il avait séjourné. Il montre cette photo à ses hôtes. On lui dit alors, ce qui ne le surprend pas trop : « mais c'est normal, Smaïn est en quelque sorte un frère d'adoption. Quand il était jeune, il a lui aussi fait un séjour dans notre association. »

Voilà le genre de rencontres improbables qui ont cours dans un tel espace. Et il y en a des tas d'autres comme ça.

Qu'est-ce que ça produit d'autre ? Cela produit pour nous tous, une critique en acte de l'assujettissement du travail aux logiques du profit, tout en revalorisant paradoxalement

7. Ces entrepreneurs sont : P. Bretécher, C. Hersent, P. Hersent, I. Ignudetti, P. Ollivier, J. Schwarz.

8. Journal de l'Hôpital de jour pour adolescents d'Antony.

9. On peut se reporter aux recherches de C. Dejours, Y. Clot, par exemple.

certaines des fonctions du travail productif. C'est un thème de réflexion à reprendre et à retravailler avec d'autres⁽⁹⁾. Tout ce qu'a dit très joliment Peter Pal Pelbart à propos de l'initiative, par exemple, pourrait nous inspirer. Ainsi, quelle est la part laissée à l'initiative dans un travail qui a des normes d'hygiène, de sécurité. Or tout le monde le sait, en période de psychose à la vache folle ou à la listériose, on ne plaisante pas avec ce genre de règles dans un restaurant. Cela suppose, au sein du collectif un équilibre entre les risques que l'on prend et le maintien d'une très grande vigilance. La cuisinière est un peu comme un chef d'orchestre à la Duke Ellington. En permanence, même dans le travail le plus banal, elle laisse place aux capacités d'invention de chacun, sachant très bien que l'un ou l'autre, comme dans un groupe de musiciens qui se risquent à l'improvisation sur une trame très structurée, peut partir à tout moment sur une ligne mélodique tout à fait inattendue. Elle doit alors rattraper à temps ce qui dérive, pour terminer la prestation sans le moindre couac.

En cours de route on soulève encore quelques questions élémentaires. Peut-on travailler sans comprendre ce que l'on fait ? Ainsi, il y a deux ans, on a dû changer de cuisinier. On a passé une annonce à l'A.N.P.E. et j'ai reçu une dizaine de postulants pour cette place. On ne les a pas retenus car, pour la plupart d'entre eux, travailler dans une cuisine signifiait mettre les employés au pas, de manière quasi militaire. Certains donnaient des ordres en hurlant, d'autres tendaient des pièges à leurs apprentis, pour qu'ils s'initient au métier à la dure, en se coupant ou se brûlant les doigts. Et quand on leur demandait les raisons de leur attitude, ils répondaient : « c'est parce que c'est comme ça. » Sous entendu : le règlement ne se discute pas. Ils tenaient d'un chef obtus cette façon de procéder. Ils l'avaient reprise à leur compte. Or dans un cadre comme le nôtre aucun des employés n'accepte de réaliser quelque chose simplement *parce que c'est comme ça*. La cuisinière prend toujours le temps de répondre aux questions. Elle explique ses manières de faire, justifie ses choix, et suscite l'intérêt pour ses secrets de fabrication. En conséquence, les questions ne portent pas que sur l'art culinaire, et ne sont pas à sens unique. Elle doit aussi comprendre pourquoi ses aides ont parfois des façons de procéder si étranges.

Enfin on ne peut faire l'économie d'une interrogation sur la structure du collectif. En paraphrasant J. Oury on dira que l'organisation du travail doit tenir compte « des vecteurs de singularité ». À ce propos, on peut se reporter au texte de Félix Guattari sur *La Grille* à la clinique de La Borde⁽¹⁰⁾. Il y montre de manière évidente que, dans une institution où l'on soigne des gens, il faut imaginer une organisation du travail qui corresponde à cette finalité. On ne va pas prendre son service dans un lieu de soins comme on va à l'usine faire les trois-huit. La réflexion « préliminaire au traitement » passe alors concrètement par une planification originale et sophistiquée des emplois du temps qui prendrait en compte les souhaits et les capacités de chacun.

Comment faire quand quelqu'un, assigné à un poste donné, a aussi envie de faire autre chose, ou quand il prétend faire deux choses en même temps ? Comment permettre à chacun de prendre des responsabilités tout en parant aux défections qui surviennent tôt ou tard, au moment où on ne s'y attend pas ? Comment laisser une place à la lenteur sans perturber les vertueuses de la vitesse ? C'est tout l'art d'une *Grille* de pouvoir les combiner sans renoncer aux exigences de qualité.

L'expérience d'Agapes montre qu'il est encore possible de construire des dispositifs originaux et d'essayer de les faire vivre. D'une année à l'autre je ne suis jamais sûr que ce que nous avons mis en place pourra se pérenniser. Cela tient quand même parce que nous sommes conscients de n'avoir pas épuisé tous les possibles, que notre désir reste vivace, parce que dans la ville nous avons des appuis et aussi parce que les patients-employés s'y retrouvent et ainsi nous encouragent.

Et la psychose dans tout ça ? Évidemment elle est présente.

Un jour une jeune femme, Martine, employée en cuisine, arrive à son travail quelque peu hébétée et perdue. Elle dit qu'elle n'en peut plus de travailler dans un endroit où tout change tout le temps. Elle ne reconnaît plus le cadre où elle a l'habitude d'évoluer. Alors, dans l'équipe, on s'interroge puisque rien n'est modifié en apparence pour nous. On fait une petite enquête : le restaurant est toujours identique à ce qu'il était la veille. On élargit le tour d'horizon et on se rend

10. F. Guattari, « La grille », *Chimères* N° 34, 1998, p. 7-20.

compte que l'hôtesse d'accueil du théâtre, à l'étage du dessous, avait fini la veille son contrat à durée déterminée. Il y avait eu changement d'un élément de son environnement donc de la totalité du milieu où elle avait ses habitudes, et Martine ne pouvait plus travailler.

La psychose, c'est aussi Bernard qui travaille régulièrement, consciencieusement comme aide-cuisinier. Cela se passe plutôt bien et chez lui, ses parents, ou au dispensaire ses soignants, pensent qu'il pourrait enfin vivre tout seul. Mais chaque fois que quelqu'un formule ce projet pour lui, évoque son indépendance, il arrête de travailler, fait grève à sa façon. C'est là qu'il manifeste sa résistance à la confusion des registres : son autonomie au travail ne signifie pas qu'il est prêt à abandonner la place au sein du noyau familial.

Finalement psychose et travail c'est une question très compliquée à laquelle on ne peut répondre par quelques généralités. Il y a plusieurs années, des journalistes de *L'Humanité* sont venus nous la poser. Très gentiment, ils attendaient des réponses simples, précises, indiscutables. Ils nous disaient : vraiment ce que vous faites est merveilleux, et qui aurait pu croire que des personnes psychotiques pourraient retravailler ? Je leur ai répondu « surtout ne dites pas ça, c'est beaucoup plus complexe ». Pourquoi ? Je leur explique qu'on a connu, par exemple, de grands paranoïaques qui étaient chefs d'État d'empires très puissants et qu'il n'y avait donc pas forcément d'incompatibilité entre le travail et la folie. Ils ont fini par l'admettre. L'article est sorti décrivant l'expérience d'une manière chaleureuse, très favorable, sans faire mention de cette question de clinique socio-politique. Mais au milieu de la page il y avait une photo montrant des employés en action avec ce commentaire : « Qui aurait pu penser que des psychotiques pourraient un jour retravailler ? »

